

# L'avènement de la zone industrielle commune

Des communes unissent leurs forces pour réaliser des zones industrielles qui correspondent aux attentes des entreprises. Le développement économique, mais aussi un certain pragmatisme en matière d'urbanisme, sont à ce prix. La preuve par l'exemple dans les cantons du Jura et de Fribourg.

Soit un terrain de 15 hectares sur la commune de Courroux, près de Delémont et de Courrendlin, en bordure de la route cantonale et de la sortie de la future A16. D'importants travaux ont été entrepris ici l'année dernière pour rendre exploitable une future zone industrielle. Le canton du Jura souhaite y favoriser le développement d'une pépinière d'entreprises et des investisseurs français veulent construire un hôtel d'entreprises. «L'une de nos priorités consiste désormais à attirer un promoteur intéressé à installer une aire de ravitaillement autoroutière et une infrastructure hôtelière sur le site», ajoute Gilles Froidevaux, ancien maire de Delémont et président d'Innodel SA, la société chargée du développement du site. Les actionnaires de la société sont les communes de Courroux (3060 habitants), de Delémont (11 580), de Courrendlin (2050), de Vicques (1750), et depuis fin 2009, de Courtételle (2280), de Soyhières (480) et Rebeuvelier (390).

## Le canton du Jura se groupe avec les deux demi-cantons de Bâle

L'histoire de cette «association» remonte au début des années 2000. «Pour mon prédécesseur à la mairie de Delémont, il s'agissait de créer un choc psychologique et de montrer que plusieurs communes pouvaient s'unir pour monter un projet d'envergure», se souvient Gilles Froidevaux. Alors remarquée par son originalité, l'initiative fut distinguée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), qui l'a reconnue comme projet modèle. Les quatre partenaires ont créé un groupe de travail – dans les faits un comité des maires. Le choix s'est porté sur des terrains situés sur le territoire de Courroux. La proximité avec les terrains n'est pas un élément déterminant pour faire partie d'Innodel. Vicques n'est pas limitrophe avec les terrains d'Innodel. L'arrivée dans la société de Soyhières ou de Courtételle, bien plus éloignées, renforce ce point.

La société dotée d'un capital-actions de 100 000 francs fonctionne de manière



Les terrains de la future zone d'activités de Bertigny, aux confins de Villars-sur-Glâne, Givisiez et Fribourg. (Photo: m&d)

solidaire. Courroux assure le secrétariat, Delémont met à disposition ses services techniques. Les travaux d'équipement et d'aménagement entrepris en 2009 pour un montant de 4,7 millions de francs ont bénéficié d'une subvention cantonale extraordinaire de 1 million, d'un prêt fédéral sans intérêt de 1,5 million, le reste étant à la charge des communes, selon une clé de répartition calculée sur la base du nombre d'habitants, ce facteur étant multiplié par deux pour la commune siège de Courroux.

Pour la suite, Innodel négociera les droits de superficie avec ses futurs clients et fera office d'interface avec les services cantonaux. A terme, les gains fiscaux seront répartis également selon la clé de répartition admise.

La recherche des entreprises est du ressort de la Promotion économique. En janvier, ce processus est rentré dans une dynamique très intéressante avec la signature d'un accord de partenariat entre les promotions économiques des cantons du Jura et des deux demi-cantons de Bâle. Pour le Jura, la décision de favoriser le développement d'une zone

industrielle thématique – cluster – centré sur les nouvelles technologies et les sciences de la vie s'aligne stratégiquement sur les attentes d'une industrie bâloise en manque d'espace. Un réseau express régional (RER) relie désormais les deux chefs-lieux en 37 minutes. Courroux veut monter dans le train de Bâle, ou plutôt inciter les Bâlois à prendre celui de Delémont!

## Une zone d'activité à la croisée des chemins jurassiens

Un projet aux ambitions plus régionales voit le jour à quelques kilomètres de là. Les communes de Bassecourt (3340 habitants), Boécourt (840), Courfaivre (1560), Glovelier (1190), Saulcy (250), Soulce (250) et Undervelier (300) forment la Microrégion Haute-Sorne. Au fil des ans, cette «communauté de destin» a compté six ou sept membres, Courfaivre se retirant du projet en 2008, pour décider de le réintégrer fin janvier 2010. Formée il y a un dizaine d'années, cette entité a d'abord été une association, puis un groupement. Une zone industrielle commune – ou zone d'activité mi-

corégionale (ZAM) – a vite été considérée comme une de ses priorités.

Mais sa première réalisation a été la mise en commun des machines de voiries via la création d'une société (Somavo). Le comité de pilotage (réunion des maires) et les groupes de travail ont aussi obtenu une amélioration de la desserte de transports publics et ont concrétisé un projet d'accueil pour la petite enfance à Bassecourt. Lancé l'année dernière, le projet de fusion des communes rentre cette année dans une phase cruciale.

Chargé de trouver l'emplacement idéal de la ZAM, un bureau d'ingénieurs a tranché en faveur d'un site de Glovelier. A 10 minutes de Delémont et de Porrentruy, à 15 minutes de Saignelégier, la commune est idéalement située à la croisée des régions jurassiennes. Vaste de 45 000 m<sup>2</sup>, la parcelle de la future ZAM se situe à proximité de la gare et des principaux axes routiers.

### Chaque commune participe au prorata de sa population

«L'acceptation de la zone d'activité par les différents partenaires a demandé trois ans de travail», précise le maire de Glovelier Georges Migy. Via des votations ou des décisions d'assemblées législatives, les communes ont formellement adhéré en 2009 au projet de la ZAM, à son règlement, et au crédit de 4 millions de francs pour l'acquisition et l'équipement du terrain, ainsi qu'aux frais d'études techniques. Le projet a depuis bénéficié d'une aide de 500 000 francs de la part du canton, et d'un prêt sans intérêt de 1,5 million de la Confédération. Chaque commune participe au prorata de sa population. A terme, les rentrées fiscales seront réparties selon la même clé de répartition. Pour en arriver là, la microrégion a profité du soutien politique et logistique du canton. Dès 2006, elle a aussi engagé à 20% un consultant doté de compétences administratives et organisationnelles.

La ZAM est gérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par un syndicat intercommunal. En adhérant au projet, les participants renoncent à créer de nouvelles zones d'activités sur leur territoire – à l'exception d'aménagements en faveur d'entreprises déjà actives sur les zones existantes. Les communes doivent aussi faire en sorte qu'une surface équivalente à celle de la

ZAM soit réaffectée à l'agriculture – un retour en zone agricole déjà réalisé à près de 50%.

Les travaux d'aménagement seront idéalement réalisés courant cette année. «Nous devons être prêts pour la reprise!», s'exclame Georges Migy. Mais déjà cinq projets sont en cours dans les domaines de l'horlogerie, de la microtechnique, de la construction métallique. «Des investisseurs veulent aussi créer un hôtel d'entreprises.» Si ces projets se concrétisaient, près de la moitié de la ZAM serait déjà occupée.

### Coup double dans l'agglomération fribourgeoise

Le projet des communes de Villars-sur-Glâne (11 700 habitants), de Givisiez (3200) et de la ville de Fribourg (34 800) n'est pas aussi avancé. Son histoire montre cependant bien que les voies de la zone industrielle coréalisée peuvent être tortueuses. Initialement, Villars-sur-Glâne projetait la construction de centres commerciaux, d'une piscine olympique et d'infrastructures sportives. Mais le projet, baptisé «Gottéron Village» prit du retard et se fragmenta de plus en plus. Au point qu'en 2006, la commune demanda des garanties financières: elle craignait que malgré les conventions, les promoteurs se focalisent sur les surfaces commerciales les plus rentables, et renvoient à plus tard les installations sportives et surtout la piscine. N'ayant pas obtenu toutes les garanties attendues, elle ne renouvela pas le permis de construire. Les promoteurs firent recours, mais le tribunal administratif donna raison à la commune à la fin 2007. Retour à la case départ.

«Peu après, la promotion économique nous a fait savoir qu'elle serait intéressée par la création d'une zone industrielle «de réserve» qui lui permettrait de

répondre à des demandes de surfaces importantes», se souvient la conseillère communale (exécutif) Marie Garnier. L'échec de l'implantation d'Amgen à Galmiz était passé par là. Le terrain de 25 hectares, à 80% sur le territoire de Villars-sur-Glâne, a le profil idéal. Le canton crée une task force pour le valoriser.

La réalisation d'une zone industrielle de cette importance exige des travaux d'infrastructures, notamment la construction de routes d'accès. La commune y voit l'occasion de créer de nouvelles voies d'accès direct vers l'échangeur autoroutier voisin. Et de soulager d'autant les axes urbains qui traversent Villars-sur-Glâne – deux de ses carrefours figurent au rang des plus encombrés de l'agglomération fribourgeoise. Concernées par ces problèmes de trafic, mais également par des possibles extensions de la zone industrielle sur leur territoire, la commune mitoyenne de Givisiez et la ville de Fribourg, s'associent alors à Villars-sur-Glâne.

### Création de richesses et amélioration de la circulation en même temps

Une étude technique a été commanditée l'année dernière à un bureau d'ingénieurs. Le canton la subventionne à la hauteur des deux tiers. Ce soutien n'est pas anodin: c'est l'un des trois seuls projets retenus par la nouvelle politique régionale. Sa première phase, qui trace les grandes lignes de la zone industrielle, doit être validée par diverses cellules et task force à l'échelon de l'agglomération, du canton et de la Confédération. Marie Garnier souhaiterait pouvoir en terminer avec la deuxième phase de l'étude – plan détaillé, aménagement du territoire, transports – d'ici l'automne 2010.

Si le projet se réalise, il serait un bel exemple de coup double: création de richesses (une zone industrielle à très haute valeur ajoutée) et amélioration de la circulation dans l'agglomération fribourgeoise. Mais tous les problèmes n'ont pas encore été abordés. Il sera ainsi intéressant de voir par exemple comment les trois communes aborderont la participation aux investissements, évalués très sommairement à la hauteur de dix millions de francs.

Vincent Borcard

Information: [www.innodel.ch](http://www.innodel.ch), [www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch), [www.villars-sur-glâne.ch](http://www.villars-sur-glâne.ch)



Aux portes de Delémont, Innodel a déjà pignon sur rue.

(Photo: Vincent Borcard)